



Procès-verbal | 7 octobre 2025
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
Mme Sophie Bernard-Piché
Mme Gina Houde
Mme Julie Simard-Mercier

M. Jean-François Chiasson
Mme Magali Nayet
Mme Sophie Gagnon... mère de Thomas (substitut)

Personnel : M. Nicholas Guindon-Leblanc
Mme Sophie Ladouceur
M. Sylvain Leduc

Mme Josée Corbeil
Mme Brigitte Beaudry

Direction : Jocelyn Bourdon

Absent : M. Sébastien Defoy (substitut)



ORDRE DU JOUR

1. Présences et vérification du quorum

M. Bourdon souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Bourdon les points à l'ordre du jour et la rencontre a débuté à 18h30.

Mme Simard-Mercier propose et appuyé par Mme Godbout d'adopter l'ordre du jour.

3. Question du public

Aucun membre du public

4. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2025 et suivis

Mme Godbout mentionne que les procès-verbaux ne sont pas sur le site de l'école. M. Bourdon fera le suivi.

M. Bourdon mentionne que le procès-verbal du 11 juin et celui du 9 septembre seront remis et approuvés au prochain CE.

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Points de discussion et de décision

6.1 Élection d'une président.e, vice-président.e ou secrétaire | Décision

M. Chiasson propose Mme Godbout comme présidente. Elle accepte le mandat.

Mme Bernard-Piché propose M. Chiasson comme vice-président. M. Chiasson refuse la proposition.
Mme Beaudry propose Mme Simard-Mercier comme vice-présidente. Elle accepte le mandat.

Mme Simard-Mercier propose Mme Ladouceur comme secrétaire. Elle accepte le mandat.

Résolution # 003-2526-01



6.2 Règles de régie interne | DISCUSSION

M. Bourdon mentionne qu'il n'y a eu aucun changement depuis l'année dernière. Il demande si les membres ont eu la chance de lire les règles.

M. Chiasson mentionne que ceci n'est pas la bonne version. Mme Ladouceur consulte le procès-verbal du 8 octobre 2024. Les modifications qui ont été effectuées : « Mme Godbout suggère qu'après 3 absences d'un membre du CE que celui-ci soit remplacé par un nouveau membre. Les enseignants suggèrent de débiter les rencontres à 18h30. Tous les membres sont d'accord avec cette proposition, ceci sera changé dans les règles de régie interne. »

Lors du prochain CE M. Bourdon présentera les règles de régie interne avec les modifications. Les membres pourront y faire vérification. Il explique que seulement les modifications doivent être approuvées par le CE.

6.3 Calendrier des rencontres CE | DÉCISION

M. Bourdon propose les deuxièmes mardis de chaque mois pour les rencontres du CE.

- 7 octobre 2025
- 11 novembre 2025
- 9 décembre 2025
- 10 février 2026
- 14 avril 2026
- 12 mai 2026
- 9 juin 2026

Mme Nayet et Mme Corbeil proposent l'adoption du calendrier des rencontres.

Résolution # 003-2526-02

6.4 Choix du photographe 2026-2027 | APPROBATION

Mme Godbout propose de continuer avec Photomania l'année prochaine.

M. Chiasson demande pourquoi nous ne pouvons pas avoir les photos de groupe. M. Bourdon mentionne que ceci est une directive du centre de service. De plus, il informe qu'il faut que tous les parents acceptent la distribution des photos de classe. Un formulaire sera envoyé aux parents pour avoir leur autorisation de distribution de photo. Si les parents refusent, l'élève sera retiré de la photo de classe.



M. Bourdon projette et lit le formulaire qui sera remis aux parents pour l'autorisation. Il mentionne de lui envoyer nos commentaires en lien avec ce formulaire et il fera un suivi au centre de service. Mme Bernard-Piché fera un suivi au comité de parents du centre de service.

Mme Godbout demande d'avoir un suivi lors du prochain CE.

M. Chiasson et Mme Nayet proposent d'approuver du choix du photographe pour l'année 2026-2027

Résolution # 003-2526-03

6.5 Sortie scolaire | APPROBATION

Sera présenté au prochain CE car il y a aucune sortie à approuvé.

6.6 Location de salles | APPROBATION

M. Bourdon explique le fonctionnement pour les locations des salles.

Les locaux sont prêtés aux membres du personnel par exemple pour une fête d'enfant. Ils doivent avoir une preuve d'assurance comme les autres locations. Actuellement, le coût est 45\$ de l'heure.

Le revenu des locations va dans l'enveloppe de fonctionnement, il est utilisé pour les libérations des enseignants, location des photocopieurs, achats de matériel. De plus, un 10% va au centre de service scolaire.

Mme Simard-Mercier demande si nous pouvons augmenter le coût. M. Bourdon mentionne que pour les contrats déjà effectués, nous ne pouvons pas faire de changement. De plus, nous devons uniformiser le coût dans tout le centre de service. M. Chiasson demande ce que le CE doit approuver. Le CE doit approuver la gestion des locations de salles par l'école. M. Bourdon présente le tableau des locations ainsi que les montants facturés.

M. Bourdon va consulter les écoles autour de nous et nous pourrons faire une modification du coût s'il y a lieu. Il fera un retour lors du prochain CE.

M. Chiasson et M. Guindon-Leblanc proposent d'approuver les locations de salles.

Résolution # 003-2526-04



6.7 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) | APPROBATION

M. Bourdon présente, la planification du contenu en orientation scolaire et professionnelle qui sera proposé aux élèves. Ceci est en lien avec la théorie CCQ enseigner par les enseignants. De plus, il y a des ateliers hors-pistes animés par les TES. Cette année, il y a l'ajout des compétences des habiletés sociales qui seront abordées. M. Bourdon a ajouté un X à côté de la case du préscolaire section croissance sexuelle humaine et image corporelle. La section, la grossesse et naissance ne sont pas obligatoires et ne seront pas enseignées. Au bas de la page, il inscrit à noter que les contenus en éducation à la sexualité sont inclus dans le programme CCQ pour les autres niveaux. Le document sera envoyé aux parents.

Mme Houde et M. Guindon-Leblanc proposent d'approuver du contenu en orientation scolaire et professionnelle

Résolution # 003-2526-05

6.8 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages | APPROBATION

M. Bourdon explique la fonction du tableau celle-ci sert à informer le CE. Le X identifie, à quel cycle (étape) l'évaluation sera effectuée par les enseignants. Au bulletin, il y aura un N/E si celui-ci n'est pas évalué. Les enseignants de 1 année, ont pris la décision de seulement évalués la matière français compétence écrire à l'étape 3. Mm Mercier exprime son inquiétude en tant que parent de faire une évaluation seulement à l'étape 3. Les parents recevront une copie du tableau.

M. Chiasson et Mme Bernard-Piché proposent d'approuver les normes et les modalités d'évaluation des apprentissages

Résolution # 003-2526-06

Points récurrents à l'ODJ :

6.9 Suivi des travaux – Information

M. Bourdon informe que les travaux vont débiter pour la salle d'apaisement dès jeudi.

6.10 Fondation – Projets Discussion

Une lettre sera envoyée aux parents pour expliquer les fonctions de la fondation.

6.11 Projet éducatif – Information

8.Rapports



8.1 Rapports Présidente

Aucun rapport

8.2 Direction

Aucun message

8.3 Délégué au comité de parents

Mme Piché-Bernard mentionne les points abordés lors de la dernière rencontre du comité.

8.4 OPP

Aucun message

8.5 Membre du personnel

Mme Beaudry mentionne que lors du conseil des enseignants du mois de septembre, les membres ont pris la décision que 100% des fonds amassés lors de la vente de pizza iront pour les activités de fin d'année des finissants de 6 année.

La semaine dernière, il y eut une activité rassembleuse animée par M. Patrick enseignant de musique. Les élèves ont chanté une chanson. De plus, il y a eu le cross-country organisé par M. Sylvain et M. Florent. Un gros merci aux parents bénévoles ce fut une belle journée.

8.7 Rapport du délégué au comité E.H.D.A.A

Un nouveau parent Guy Ladouceur sera délégué au comité.

9 Varia

10 Levée de la réunion

M. Chiasson propose et appuyer par Mme Corbeil la levée de la séance à 20h30.